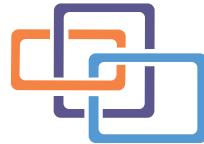


# Rapport Ce que nous avons entendu :

table ronde sur les  
politiques publiques,  
les enfants et les  
adolescents et les médias  
numériques au Canada

Juin 2025



Centre pour une saine  
utilisation des écrans  
DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE



Société  
canadienne  
de pédiatrie

WALTONS  
TRUST



# Contexte

La Société canadienne de pédiatrie (SCP) a lancé le Centre pour une saine utilisation des écrans (CSUÉ) en 2025 avec l'appui de The Waltons Trust pour aider les professionnels de la santé, les décideurs et les familles à prendre des décisions éclairées sur la navigation des enfants et des adolescents dans des environnements numériques.

L'utilisation des écrans par les enfants et les adolescents n'est plus un enjeu inhérent aux familles. Les décisions et les actions des gouvernements et des entreprises ont de véritables conséquences sur les expériences des jeunes en ligne. C'est pourquoi la défense des intérêts relatifs aux politiques publiques est une priorité majeure du nouveau CSUÉ. Conjointement avec des collaborateurs aux vues similaires qui s'inquiètent également de la sécurité et du bien-être des enfants et des adolescents, la SCP réclame des politiques qui limitent les effets négatifs de l'utilisation des écrans sur la santé physique, mentale, sociale, affective et développementale des enfants et qui placent les intérêts des enfants au premier plan.

Pour soutenir ces travaux, la SCP a organisé une table ronde à Ottawa en juin 2025, qui a réuni des experts du milieu de la recherche, de la défense d'intérêts et de la santé pédiatrique afin de déterminer les priorités et les occasions d'action collaborative.

Pour lancer les échanges, les participants ont exploré les questions sur les possibilités et les difficultés de l'action politique sur la santé numérique, compte tenu des leçons tirées d'autres pays et territoires de compétence. Les participants se sont ensuite répartis en petits groupes pour formuler des recommandations politiques sur cinq grands thèmes : le renforcement de la responsabilité des plateformes, le resserrement des règles publicitaires, le raffermissement des mesures de confirmation de l'âge, l'amélioration de la transparence de l'algorithme et l'élargissement du signalement de contenu douteux et du soutien à cet égard.

Le présent rapport, qui résume les points de consensus découlant des échanges de la journée, contribuera à fixer les priorités en matière de politiques et de défense d'intérêts des prochains mois et des prochaines années.



## Consensus de la table ronde

Les participants ont convenu que les prises de position de la SCP sur l'utilisation des écrans et les politiques en santé numérique devraient se fonder sur le développement des enfants et des adolescents et être soutenues par des données probantes canadiennes de qualité et à jour. Une approche orientée sur la santé et le développement en pédiatrie garantit également des répercussions et une pertinence à long terme, même dans le contexte de l'évolution rapide des environnements numériques, institutionnels et politiques.

Par la mise en commun des connaissances, les discussions de groupe et l'établissement des priorités, les participants à la table ronde ont formulé les recommandations politiques suivantes :

1. Le gouvernement fédéral devrait créer un organisme de règlementation indépendant ayant le mandat et le pouvoir d'exécution nécessaires pour que les plateformes et les services en ligne fonctionnent dans l'intérêt des enfants et des adolescents.
2. Les plateformes et les services en ligne devraient être tenus de divulguer à un organisme de règlementation indépendant l'information nécessaire pour assurer l'observation de la règlementation, y compris l'utilisation d'algorithmes personnalisés, les pratiques de traitement des données et les données dérivées des utilisateurs.
3. Le gouvernement fédéral devrait créer des politiques et des lois qui font la promotion du droit à la vie privée et de la nécessité d'adopter des mesures de protection spéciales dans les espaces numériques pour tenir les entreprises technologiques responsables.
4. La législation fédérale devrait prévoir un âge minimal pour utiliser les plateformes numériques et imposer des sanctions pécuniaires aux entreprises qui n'appliquent pas cet âge minimal correctement.
5. Le gouvernement fédéral devrait adopter des lois interdisant aux entreprises de médias sociaux d'afficher de la publicité destinée aux utilisateurs de moins de 18 ans sur les plateformes.



# Exposé

## Comment les politiques publiques du Canada peuvent-elles soutenir et protéger la santé et le développement des enfants et des adolescents dans les environnements numériques?

### Quelles sont les principales préoccupations au sujet des plateformes et services en ligne?

Les participants ont relevé deux questions pressantes relativement aux plateformes et services en ligne, qui réclament des changements urgents afin de garantir des espaces sécuritaires pour les enfants et les adolescents :

- **Corriger les pratiques de conception dommageables** : Les participants ont convenu que le modèle d'affaires des plateformes et services en ligne est conçu expressément pour maintenir les enfants en ligne et maximiser les profits de publicité. C'est pourquoi ils ont recommandé des solutions politiques axées non seulement sur le contenu, mais également sur les caractéristiques conceptuelles des plateformes numériques afin de garantir une approche en aval proactive et cohérente pour réglementer les technologies actuelles et futures qui priorisent l'intérêt des enfants et des adolescents.
- **Améliorer la transparence des plateformes** : Les participants ont fait valoir l'importance d'accroître la transparence quant au fonctionnement, à l'utilisation et à la conception des plateformes pour favoriser un meilleur accès aux recherches, une mise en vigueur efficace des politiques et des connaissances éclairées chez les consommateurs. Ils ont souligné l'importance que les plateformes affichent bien en vue de l'information claire, facile à comprendre et adaptée à l'âge sur leurs algorithmes, leurs pratiques de fonctionnement et leurs politiques en matière de protection des renseignements personnels.

### Que peuvent faire les gouvernements?

Les participants ont conclu que trois principes sont essentiels pour que des interventions gouvernementales importantes renforcent la santé numérique et l'utilisation des écrans au Canada :

- **Une approche fondée sur les droits** : Conformément aux engagements du Canada en vertu de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies et aux exemples internationaux sur le plan des lois numériques fondées sur les droits, les participants se sont entendus pour affirmer que les solutions politiques et la défense d'intérêts de la SCP devraient être ancrées dans le respect des droits fondamentaux des enfants et des

adolescents. Une approche fondée sur les droits devrait concorder avec les engagements nationaux et internationaux et veiller à ce que le bien-être des enfants soit priorisé dans les échanges politiques sur les dommages en ligne et la responsabilité des plateformes.

- **L'exhaustivité et la souplesse :** Les politiques et les lois doivent être flexibles et dynamiques pour garantir leur applicabilité malgré l'évolution technologique. Les caractéristiques de ce type de lois à l'épreuve du temps incluent des exigences d'évaluation du risque, de vastes définitions de la conception et des fonctions relatives à la protection des renseignements personnels (plutôt que de se concentrer sur des types de plateformes précis) et un devoir de diligence sur les plateformes.
- **Des mesures de protection pour les communautés marginalisées :** Les participants ont affirmé que toutes les solutions sur le plan de la défense d'intérêts et des politiques devraient être créées expressément pour que les jeunes des communautés marginalisées puissent accéder à des espaces communautaires sécuritaires et privés en ligne et ne soient pas démesurément désavantagés par les lois sur la sécurité en ligne.

## Que peuvent faire les défenseurs pour provoquer le changement?

Les participants ont évalué comment des acteurs aux vues similaires dans le domaine pourraient mieux collaborer pour susciter le changement. Ils ont convenu qu'au Canada, la défense d'intérêts doit s'attarder sur les sujets suivants :

- **L'ébranlement de la recherche du profit :** Les participants se sont dits convaincus que les intérêts des plateformes à monétiser le temps et les données des enfants sont des considérations essentielles derrière les concepts de plateformes au potentiel addictif. En maintenant les enfants et les adolescents en ligne le plus longtemps possible, les plateformes et services numériques peuvent maximiser leurs profits de publicité et amasser plus de précieux renseignements personnels. Les participants réclament des solutions politiques pour ébranler délibérément cette recherche de profit et créer des freins financiers ou législatifs, afin que les enfants et les adolescents deviennent un marché peu attrayant pour les plateformes et services numériques.
- **Les prises de position coopératives :** Les participants ont insisté sur l'importance de la collaboration et de la coopération entre les divers défenseurs d'intérêts et entre les divers territoires de compétence, y compris la nécessité de diffuser des messages publics cohérents pour promouvoir la santé et la sécurité numériques chez les enfants et les adolescents.

## Que peut faire la SCP?

Les participants ont parlé de la perspective unique que la SCP et d'autres experts de la santé en pédiatrie peuvent apporter aux prises de position sur l'utilisation des écrans. Ils se sont entendus sur quatre objectifs, qui concordent avec leurs compétences et leur crédibilité.

- **S'attacher à la santé et au développement :** Les participants conviennent qu'en qualité d'organisation de professionnels de la santé des enfants et des adolescents, la SCP devrait traduire, éléver et diffuser les données probantes canadiennes sur les répercussions immédiates et prolongées de l'utilisation des écrans sur la santé et le développement des enfants et des adolescents.
- **Adopter une perspective globale de l'utilisation des écrans :** De nombreux échanges sur l'utilisation des écrans par les enfants et les adolescents se concentrent sur ce qui se passe « à l'écran ». Une perspective globale permettrait toutefois à la SCP d'explorer les répercussions « hors ligne » de l'utilisation des écrans sur les enfants, y compris le sommeil, la régulation émotionnelle, le jeu et l'activité physique, les relations familiales et leur utilisation en milieu pédagogique et de santé.
- **Adopter une approche de réduction des méfaits :** Les participants ont beaucoup parlé de l'importance que la SCP adopte une approche de réduction des méfaits dans ses recommandations et établisse des comparaisons entre l'utilisation des substances psychoactives et l'utilisation des écrans.
- **Soutenir la littératie numérique :** Les participants recommandent que la SCP appuie les initiatives de littératie du gouvernement et des organisations de la société civile, qui fournissent aux parents et aux professionnels de la santé de l'information fondée sur des données probantes et fiables en matière de littératie numérique dans le site Web du CSUÉ.



## Orientations

Conscients de l'omniprésence des écrans dans la vie des enfants et des adolescents ainsi que des effets profonds sur leur santé et leur développement, tous les participants à la table ronde du CSUÉ conviennent de l'urgence d'élaborer des solutions politiques pour aider les familles et les communautés à composer avec ces difficultés.

Les priorités décrites dans le présent rapport et le consensus obtenu pendant les échanges démontrent la nécessité d'amorcer un virage radical en matière de politiques et de pratiques pour que les plateformes et les services numériques préservent et protègent les droits, la sécurité, la santé et le développement des enfants et des adolescents.

Ensemble, la SCP et ses partenaires s'engagent à jeter la lumière sur la santé et le développement dans le cadre des échanges sur les politiques publiques au Canada, y compris par des prises de position pour la mise en place d'un organisme de règlementation indépendant dont le mandat et les pouvoirs d'exécution garantiront que les plateformes et les services en ligne fonctionnent dans l'intérêt des enfants et des adolescents.

# Participants

Nous sommes profondément reconnaissants aux participants à la table ronde qui ont rendu ce rapport possible grâce à tout l'éventail de leurs compétences, de leurs connaissances et de leur expérience. Nous tenons également à remercier Tanya Gracie pour sa facilitation experte de la table ronde et son aide dans la planification de cette réunion, et Cathy Lewis, pour son soutien tout au long du processus de planification.

**Patricia Conrod**, professeure de psychiatrie et Chaire de recherche de niveau 1, Université de Montréal

**Marie Adèle Davis**, directrice générale, Société canadienne de pédiatrie

**Emma Duerden**, professeure agrégée, Université Western

**Gary Goldfield**, chercheur principal et psychologue, Institut de recherche du CHEO

**Samantha Grills**, gestionnaire, relations gouvernementales, Société canadienne de pédiatrie

**Docteure Johanne Harvey**, pédiatre et spécialiste de la médecine de l'adolescence, CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean

**Haley Hinkle**, conseillère politique, Fairplay

**Matthew Johnson**, directeur de l'éducation, HabiloMédias

**Docteure Natasha Johnson**, pédiatre et spécialiste de la médecine de l'adolescence, département de pédiatrie, Université McMaster

**Ness Kenalty**, directrice de programme, développement de la petite enfance, Waltons Trust

**Sheri Madigan**, professeure, Université de Calgary

**John Matheson**, responsable du Canada, Reset Tech

**Jamie McCourt**, coordonnatrice des politiques, Société canadienne de pédiatrie

**Docteure Charlotte Moore-Hepburn**, directrice médicale, Child Health Policy Accelerator, Hospital for Sick Children

**Elizabeth Moreau**, directrice générale adjointe, priorités stratégiques et communications, Société canadienne de pédiatrie

**Marie-Ève Nadeau**, chef des affaires internationales, 5Rights Foundation

**Kris Perry**, directrice générale, Children and Screens, Institute of Digital Media and Child Development

**Docteure Michelle Ponti**, pédiatre, École Schulich de médecine et de dentisterie de l'Université Western, Child and Parent Resource Institute et Société canadienne de pédiatrie

**Docteure Anne Rowan-Legg**, pédiatre, Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario (CHEO)

**Rajender Singh**, analyste principal des politiques, The Dais à l'Université métropolitaine de Toronto

**Docteur Jhanahan Sriranjan**, président, section des résidents, Société canadienne de pédiatrie

**Lindsay Thistle**, gestionnaire, application des connaissances, Société canadienne de pédiatrie

**Tracy Vaillancourt**, professeure et Chaire de recherche du Canada de niveau 1, Université d'Ottawa

**Docteur Sam Wong**, directeur des affaires médicales, Société canadienne de pédiatrie

# Renseignements

Children and Screens, Institute of Digital Media and Child Development

Child Health Policy Accelerator, Hospital for Sick Children

The Dais à l'Université métropolitaine de Toronto

Determinants of Child Development Lab

The Developing Brain Lab

Dr. Tracy Vaillancourt

Fairplay

HabiloMédias

Reset Tech

Société canadienne de pédiatrie, Centre pour une saine utilisation des écrans

Venture Lab

The Waltons Trust

5Rights Foundation



**Centre pour une saine  
utilisation des écrans**  
DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE



**WALTONS**  
TRUST